# Avis de recherche! Nos amis, deux familles, disparus.

# Nos enfants avaient pourtant assez de papier!!



Ce jeudi matin les familles AJETI-HASANI, accueillies depuis début août au sein de la commune de Saint-Amant-Roche-Savine, où parents et enfants ont créé des liens avec les habitants, a été enlevée pour être enfermée au centre de rétention administratif de Oissel à Rouen. Leur demande de droit d'asile, refusée par l'OFPRA en février dernier, est aujourd'hui déposée auprès du CNAD mais l'étude d'un dossier peut prendre beaucoup de temps. . .

Ce temps ...est celui où ils sont expulsables dans les heures ou les jours qui viennent . . . vers la SERBIE.

### Les AJETI et les HASANI doivent rester parmi nous.

Ces familles sont parentes. Madame Hasani et monsieur Ajeti sont les grands-parents des cinq enfants du couple Kadri Hasani et Ersabeth Kovatch.

Ils ont fui le Kosovo, il y a 10 ans, pour échapper à la guerre et à ses conséquences pour les Roms. Ceux-ci sont chassés du Kosovo ou parqués dans des camps. Leurs maisons sont détruites au bulldozer. Les familles Ajeti-Hasani ont cherché refuge en Serbie. La compagne de Kadri Ajeti, Ersabeth Kovatch et leurs enfants sont serbes. Mais, au lieu de faciliter l'intégration de leur famille, cela a attiré sur elle les persécutions de leurs voisins serbes.

Elle a été battue parce qu'elle vivait avec un rom. Elle ne pouvait plus sortir de chez elle. Son beau-père, Salih Hasani a lui aussi été attaqué par des serbes et a dû être hospitalisé.

Entourés par RESF 63, hébergés et scolarisés à Clermont-Fd, ce mercredi 10 août, tôt le matin, on est venu les chercher dans leur lit, ces grands parents d'une cinquantaine d'années, dont la dame est malade, avec leur enfant de 11 ans et leur autre fils, sa femme et leurs cinq enfants de 10, 8, 6, 3 et 2 ans ont été conduits au centre de rétention de Lille.

Ces familles ont été libérées du centre de rétention par le tribunal de Lille vendredi 12 août pour internement abusif. Elles ont été déposées à la gare de Lille sans argent ni billet de train. Lorsqu'elles ont réussi à atteindre Clermont-Ferrand, elles ont appris que les associations d'hébergement d'urgence n'avaient plus le droit de les loger.

## Les roms n'ont aucun droit au Kosovo. En France, est-ce la même chose ?

Ces familles ne demandent qu'à vivre parmi nous ;

#### Ils nous ont volé!

#### Notre accueil désavoué par l'état.



Le gouvernement français ne reconnait pas pour le moment la légalité de leur séjour en France. Cependant, à les cotoyer, nous avons compris la légitimité et la nécessité de leur installation en France.

Au nom de cette légitimité, ils bénéficient d'un accueil par des personnes qui leur ont accordés asile.

Ils disposent d'un logement mis à disposition par la commune de Saint-Amant-Roche-Savine.

Des ressources leur sont assurées par la solidarité collective.

Chacun des enfants est aujourd'hui inscrit à l'école de Saint-Amant-Roche-Savine.

Les adultes sont accompagnés dans la recherche d'emplois.

Toute la famille a pour contact et pour soutien, non seulement la compagnie Jolie Môme, puisque nous les avons parrainés, mais au delà la population d'un village qui les a accueillis et dans lequel cette famille a déjà créé des liens.

Cette fraternité a encore été vérifiée aujourd'hui par l'élan de solidarité et la mobilisation spontanée qui ont suivi leur arrestation.

En conclusion, les familles AJETI et HASANI réunissent aujourd'hui toutes les conditions pour que leur vie en France soit possible, alors même qu'elle ne l'est plus au Kosovo.

### Ne les laissons pas faire !

Collectifs et individus, si vous avez la possibilité de vous mobiliser à Rouen ou ailleurs, si vous avez les moyens d'alerter des journalistes localement, n'hésitez pas. Vous pouvez leur communiquer la pétition :

- signez et faites signer la pétition pour réclamer leur mise en liberté

  http://www.educationsansfrontieres.org/article37819.html
- informez vos voisins, autres citoyens, élus locaux ou nationaux, ou toute personne susceptible d'entendre, de faire passer l'information et d'entreprendre toute action pouvant alerter l'opinion

publique.

Aujourd'hui, samedi 3 septembre, une mobilisation a lieu devant le CRA de Oissel où sont enfermés

ces 10 personnes, en parallèle d'une action menée à Saint-Amant-Roche-Savine, où ces 10 personnes furent enlevées.